

Les principes basiques de la paie dans le spectacle vivant

Faire la paie dans le spectacle vivant nécessite de maîtriser les bases indispensables à l'élaboration de la paie mais aussi à en connaître les spécificités liées à ce secteur.

Cette formation vous propose de répondre à vos besoins en connaissances dans ce domaine et de vous outiller pour réaliser la paie de votre structure.

Deux jours consécutifs en présentiel

10 et 11 février 2020

Formateur

Delphine Tissot

Horaires

9h30-12h30 / 13h30-17h30

Évaluation

Formative et sommative : étude de cas, construction d'outils, quizz

Lieu

Locaux de CONFER
388 boulevard J.-J. Bosc
33130 Bègles

Coût

560€ - Possibilité de faire une demande de financement auprès de votre OPCO.



PUBLIC

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s du secteur du spectacle vivant qui souhaitent en savoir plus sur la paie et son fonctionnement



OBJECTIFS DE FORMATION

- Donner les bases juridiques et administratives aux professionnel.le.s afin d'être plus à l'aise dans les processus de paie
- Outiller les professionnel.le.s afin qu'ils puissent mieux anticiper les impératifs liés à la paie
- Embaucher, déclarer, rémunérer : les étapes de la paie



PROGRAMME

CONNAÎTRE LES PRÉALABLES À L'EMBAUCHE

- 1 Identifier le cadre réglementaire
- 2 Utiliser les documents réglementaires

EMBAUCHER

- 1 Elaborer les contrats en fonction des besoins et des personnels
- 2 Identifier les éléments fixes et les éléments variables de la paie
- 3 Embaucher des intermittents

FAIRE LA PAIE

- 1 Décrypter un bulletin de paie
- 2 Distinguer et comprendre les différentes caisses de cotisation
- 3 Traiter les cas spécifiques de la paie
- 4 Développer ses outils personnels

Contact

Julia Vincent
Responsable formation
09 72 61 21 59